

Face à l'ampleur de violences sexuelles en RDC, la dénonciation des cas vaut mieux que le silence. Il faut dénoncer pour obtenir justice et réparation.

Si justice a été rendue à la famille de la défunte Daniella Manionga, une fille de 11 ans violée et froidement tuée par M. Nkaki Kianungila, dit Maître Buffalo, âgé de 58 ans, c'est parce qu'il y a eu soulèvement des habitants du quartier pour dénoncer le forfait et son auteur. A cause de cette dénonciation, toutes les instances compétentes en matière de violences sexuelles ainsi que les autorités politiques du pays se sont levées afin que justice soit faite. Ainsi, le bourreau de la petite Daniela a été condamné à mort pour viol et meurtre.

Mais il ne faut pas seulement attendre le pire pour dénoncer. En matière de violences sexuelles, la dénonciation vaut également prévention. Elle permet d'épargner les filles et les femmes qui peuvent en être victimes, par la dissuasion de potentiels auteurs de ces crimes odieux portant atteinte à la dignité humaine.

Cet appel à la dénonciation a été lancé dans un numéro de l'émission télévisée Diagnostic que diffuse la chaîne Digital Congo. Cette production, appuyée par le projet C-change de l'USAID, a réuni cinq experts qui ont émis leurs avis par rapport aux différents aspects relatifs au viol et au meurtre de la petite Daniella perpétrés le 18 septembre 2013 dans la commune de Kintambo, à Kinshasa. Il s'agit de Mme Philomène-Astrid Eale, chef de division provinciale du Genre et coordinatrice de la synergie provinciale de lutte contre les violences sexuelles, du professeur Tshomba Hondo, chef de département de médecine légale à l'Hôpital provincial général de référence de Kinshasa et du pasteur Albert Kabangu Mupemba, responsable de l'Eglise La main de l'Eternel.

Il y a eu également Me Nancy Mbongo, membre de l'Association des femmes avocats (AFEAC) et avocate de la partie civile, la grand-mère de Daniela et Mme Marie-Claire Mwadi Ilunga, mère de famille qui est intervenue en tant que parent.